



La Rove, race caprine située en PACA, est en attente d'obtention d'une AOP fromagère. Elle est le produit d'une histoire forte, dans un contexte très particulier. Les acteurs sont fortement attachés à cette cohérence locale qui permet de sortir de bons résultats économiques.



Le contexte régional

<p>La filière régionale / filière nationale</p>	<p>L'agriculture de la région PACA est riche et diversifiée. elle est dominée par les productions viticoles, maraichères et horticoles. De manière globale 41% des exploitations sont sous signe de qualité. L'élevage représente 15 % des exploitations, principalement ovins viande, bovin viande et bovin lait. La production de fromages fermiers caprins concerne 330 éleveurs.</p>
<p>Produits de la filière régionale</p>	<p>Fruits, légumes, huile d'olive, viande, fromages, vins...</p>
<p>Les démarches de qualité existantes</p>	<p>Nombreux signes officiels de qualité dans toutes les productions et notamment en viande (AOP Taureau de Camargue, Agneau de Sisteron) et fromages (AOP Banon et AOP Brousse du Rove en cours d'obtention)</p>
<p>Place de la race étudiée dans la filière régionale</p>	<p>La production fromagère de la Rove constitue 10% à 20% de la production fromagère caprine régionale. La Brousse du Rove en particulier représente 20% des productions laitière de la Rove. L'AOP Banon et d'autres lactiques sont également produits en partie par la chèvre du Rove. 65% des éleveurs de Rove se situent en PACA.</p>

Les dates clé

Création de l'association de sauvegarde	1978
Début de valorisation collective	2006
Autres dates clés	2005 : création du groupement de producteurs Brousse du Rove 2010-2012 : rédaction du cahier des charges AOP Brousse du Rove 2017 : date prévisionnelle d'obtention de l'AOP Brousse du Rove

La race

Utilisations	Race mixte : Lait transformé en Brousse du Rove et autres fromages fermiers ; viande : cabris et animaux de réforme
Nb femelles	3600 en production laitière et 4250 en production de viande
Evolution du nombre animaux	Augmentation régulière des effectifs de la race
Gestion race	Association de défense des caprins du Rove, Institut de l'Elevage Race en développement, suivi organisé
Statut de la race	Race à petit effectif
Enjeux pour la race	Gérer la demande en Brousse du Rove Gérer les mâles reproducteurs (l'idée de disposer de boucs de réserve gérés par le CFPPA Du Merle dans la Crau fait son chemin)

Les éleveurs

Qui sont les éleveurs ?	- Eleveurs laitiers spécialisés - Eleveurs ovins viande (moutonniers spécialisés tradition)
--------------------------------	--

	Crau)
Nombre	142 éleveurs dont 50 laitiers et 92 producteurs de viande. 51 utilisent la Rove comme race principale. 10 éleveurs laitiers ont un troupeau 100% Rove en AOP Brousse du Rove
Existence de références technico-économiques sur les élevages	Oui (collection Références des Réseaux d'élevage : Cas type Caprin fromager Grand pastoral). Cela a permis la rédaction d'un cahier des charges très strict pour les adhérents à l'association des producteurs de Brousse et de la future AOP
Dynamique	Stabilité dans les systèmes où la chèvre du Rove est intégrée au troupeau Ovin (tradition Crau). Ces moutonniers ont un rôle important dans le maintien des effectifs et la dynamique de la race . Augmentation de la taille des troupeaux, forte dynamique dans les systèmes « grand pastoral » et/ou produisant l'AOP Brousse du Rove. Ces troupeaux fromagers sont sur une très nette dynamique de valorisation de la production laitière avec la mise en place de l'AOP « Brousse du Rove » qui vise à protéger des contre façons et à se limiter à une zone et un système de production cohérent.

Les produits

Quels produits ? Quantités ?	Brousse de Rove, 250 000 à 300 000 pièces par an (5 pièces par litre de lait) Fromages lactiques (Pélardon, Banon)
Spécificités produit	Brousse : fromage à base de lait et lactosérum Un produit fin au goût reconnu, facile à écouler (Brousse du Rove) sur des habitudes de consommation très locales.
Saisonnalité: oui/non - avantage/inconvénient - animaux/marché	Saisonnalité très marquée avec arrêt de la production de Novembre à Février
Quels circuits de commercialisation ?	Vente des fromages et Brousse de Rove en grande majorité en vente directe et/ou en circuits courts (un seul

	intermédiaire sur crèmeries et restaurants)
Autres produits ?	Viande
Autres usages ?	Entretien de l'espace par un système d'élevage très extensif valorisant une ressource fourragère fragile dans un contexte de lutte contre les risques d'incendie.
Quel lien au territoire/terroir ?	Très fort et très emblématique de la Provence des collines (Manon des sources, Jean de Florette)

La commercialisation collective

Commercialisation ?	Vente directe, pas d'organisation collective de commercialisation. Marchés de proximité très porteurs, forte demande.
Pourquoi une démarcation ?	Le groupement des producteurs de brousse du Rove est à l'origine d'une démarche de protection de ce produit par l'obtention de l'AOP, ainsi que de démarches judiciaires aidées par Slow Food destinée à empêcher les pratiques de certains éleveurs bovins lait qui proposaient de la Brousse du Rove à base de lait de vache. Cette concurrence nuisait fortement au groupement sur les dimensions éthiques, identitaires et de reconnaissance de la qualité du travail fournit par les éleveurs de Rove
Quelle organisation ?	Syndicat de produit
Quelle difficultés dépassées	Concurrence frauduleuse récemment contrée par intervention judiciaire ayant entraîné l'arrêt d'activité d'un contrefacteur. Appui des producteurs dans la protection du produit et les liens avec le consommateur Appui de Slow Food
Quelle difficultés non dépassées	Besoin d'installer de nouveaux éleveurs
Quel appui technique, encadrement démarche "produit"	Fort appui technique : CA 13, CERPAM
Quelle reconnaissance politique, quel appui financier	Fort intérêt des collectivités locales, ONF, CRPF, Parcs Naturels régionaux et sans doute le tout nouveau Parc National des Calanques

Bilan

<p>Quelles satisfactions éleveurs /prix de vente</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne rémunération du litre de lait (4,60€/L) - Faible rémunération des cabris et réforme sauf pour les éleveurs ayant le temps de les vendre en direct à une clientèle spécifique (origines Malgache, Turque et Maghrébine sur le bassin Marseillais)
<p>Adéquation produits/marchés</p>	<p>Forte demande, manque de produit (brousse du Rove)</p>
<p>Ce qui ressort de la démarche?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne maîtrise de la race et de la démarche AOP Brousse du Rove par les éleveurs. - Forte reconnaissance par les collectivités locales et les organismes de développement (CA, CERPAM, Institut de l'élevage) - Changement d'image de la race grâce au produit, au professionnalisme des éleveurs - Deux dynamiques (Race et Brousse du Rove) qui permettent de développer la race et de valoriser "son" milieu spécifique avec une très bonne cohérence, race, produit, milieu. - Evolution positive des effectifs, professionnalisation et reconnaissance des démarches.
<p>Questions actuelles</p>	<p>Un système exigeant (temps, finesse de la conduite en parcours, l'expérience et l'œil de l'éleveur pèse beaucoup) mais un système très autonome : attirant pour de jeunes éleveurs ?</p> <p>Prudence sur les améliorations génétiques possibles</p>
<p>Perspectives / enjeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'installations nouvelles pour pouvoir répondre à la demande en particulier en Brousse du Rove

Synthèse sur les difficultés rencontrées, dépassées ou qui perdurent et leurs impacts.

Thématique	Les difficultés rencontrées	Solutions ou impact (s'il n'y a pas de solutions)
Technique	<p>Il y a 10ans, la sélection génétique se réalisait de manière traditionnelle par l'angle esthétique (cornes, couleurs..). Les critères laitiers ont longtemps été négligés.</p> <p>Production de cabris de Rove :</p> <p>Difficulté de valorisation du cabris : s'il est laissé sous la mère cela constitue une perte de vente de lait (bien valorisé) importante. S'il est engraisé au lait artificiel par les éleveurs cela engendre des problèmes éthiques</p>	<p>Mise en place du contrôle laitier (avec Appui de la Chambre d'agriculture 13). Certains éleveurs craignent que l'élevage de Rove ne se focalise que sur la production purement laitière en négligeant le standard de la race.</p> <p>Solution envisagée : sevrage au lait artificiel puis pâturage avec le troupeau pour améliorer la qualité organoleptique de la viande.</p>
Commerciale	<p>Concurrence de la Brousse du Rove à base de lait de vache : Impact éthique et moral, ces éleveurs jouaient sur l'image de la Brousse du Rove au détriment des éleveurs de Rove qui connaissent un métier difficile, complexe et très coûteux en temps dans leur process, de la production à la transformation</p> <p>Un important manque de temps pour commercialiser : 60 à 70% de la production fromagère de Rove passe donc par des revendeurs ou restaurants</p>	<p>Initiation de la démarche AOP</p> <p>Manque de valorisation auprès du consommateur final</p>
Démarcation collective	Longueur administrative de la démarche AOP	Essoufflement des éleveurs
Organisation	Difficulté à venir : retrait progressif de la Chambre d'agriculture 13 sur l'animation de l'association (demande de participation financière)	Impact faible car beaucoup d'implication de la part des éleveurs et une bonne capacité d'animation de l'association. Elle répond à l'enjeu principal de nombreux jeunes ayant besoin de faire des rencontres avec les plus expérimentés
Humain	Tensions entre les moutonniers de la Crau (passionnés, utilisation de la Rove dans la conduite de troupeaux moutonniers) et les éleveurs qui vivent de la production laitière de la Rove	<p>Intervention, modération de la Chambre d'agriculture 13 lors de manifestations où les 2 types d'éleveurs sont présents.</p> <p>Sensibilisation des moutonniers à la cohérence de la démarche de contrôle laitier avec la conservation esthétique</p> <p>Article pédagogique dans le bulletin d'info et le site internet de l'association</p>

Enquête réalisée par Thierry Pons - TRAME

Rédaction du document : Christèle Couzy et Lucie Markey - Institut de l'Elevage

Crédit photo : AgroParisTech

Pour en savoir plus : <http://associationcaprinsdurove.com/>

Luc Falcot – président de l'association de défense des caprins du Rove

Cyril Vanderstein – CA 13 – c.vanderstein@bouches-du-rhone.chambagri.fr



VARAPE est un projet financé par le fond CASDAR et animé par l'Institut de l'Élevage. Sont également partenaires :

